



SOMMAIRE

RECAP-AGRI.....	2
La balance commerciale alimentaire à fin janvier 2017.....	2
Pêche et aquaculture en Tunisie (Résultats de l'année 2017 par rapport à 2016).....	3
Mercuriale de Bir El kassa (Janvier 2018).....	4
FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE.....	4
INFO-AGRI.....	5
Etat d'avancement des exportations d'agrumes (du 01 octobre 2017 au 01 février 2018).....	5
Importation des céréales.....	6
Des crédits pour les agriculteurs du Nord.....	6
Tunisie : 33MDT pour la régulation de la filière lait.....	6
L'Indice FAO des prix des produits alimentaires reste stable.....	7
Vols dans les exploitations: un système d'alerte par SMS en France.....	8



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin janvier 2017

La balance commerciale alimentaire s'est soldée au terme du mois de janvier 2018 par un excédent de 76,0 MD et 308,9 MD de plus par rapport au même mois de 2017. La valeur des exportations est estimée à 481,9 MD, celle des importations à 405,9 MD. Le taux de couverture réalisé est de 118,7% affichant une hausse de 47,8 points de pourcentage par rapport à décembre 2017 où le taux avait été de 70,9% et une hausse de 68,2 points de pourcentage par rapport à fin janvier 2017 où il avait alors atteint 50,5%.

Cette hausse du taux de couverture est due d'une part à la croissance des exportations (+102,8%) (en particulier celles de l'huile d'olive (+228,5%)) et à une baisse des importations (-13,7%) d'autre part.

La part des exportations alimentaires par rapport aux échanges commerciaux extérieurs du pays a augmenté de 4,9 points de pourcentage par rapport à janvier 2017 affichant 15,4% en janvier 2018.

La part des importations alimentaires par rapport aux échanges commerciaux extérieurs du pays a diminué de 4,2 points de pourcentage avec 9,3%.

Les exportations de l'huile d'olive ont augmenté de 228,5% en valeur et de 194,9% en volume. Hors l'huile d'olive la croissance des exportations aurait été de 48,2% seulement.

Les achats des produits céréaliers ont baissé de 24,9%

en valeur et de 39,3% en volume.

En valeur les importations du sucre et des huiles végétales ont augmenté de 30% (respectivement 183,4 MD et 141 MD) conséquence d'une hausse du volume des achats malgré une baisse du prix à l'import. Céréales, sucre et huiles végétales représentent ainsi 81,6% de la valeur totale des importations alimentaires

Evolution de la balance commerciale alimentaire à fin janvier 2018.

	En MD		Variation (%)	
	01 mois-17	01 mois-18	2017/2016	2018/2017
Exportations	237,6	481,9	22,7	102,8
Importations	470,5	405,9	48,6	-13,7
Solde	-232,9	76,0	-	-
Taux de couverture (%)	50,5	118,7	-	-

Source : INS.

Pêche et aquaculture en Tunisie (Résultats de l'année 2017 par rapport à 2016)

La production de la pêche et de l'aquaculture en 2017 a été de 129,5 mille tonnes contre 126,5 mille tonnes réalisées l'année précédente, soit une hausse de 2,4%. La production aquacole réalisée en 2017 a été de 18,4 mille tonnes contre 16,3 mille tonnes réalisées en 2016, soit une hausse de 12,9%.

En 2017 les quantités exportées des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 20,3 mille tonnes pour une valeur de 410,4 MD contre 20,9 mille tonnes et une valeur de 339,9 MD en 2016, soit un repli de 2,9% en termes de quantité et une hausse de 20,7% en termes de valeurs expliquée par l'augmentation du prix moyen à l'exportation essentiellement pour les poissons frais et les mollusques.

Les importations ont atteint 29,5 mille tonnes pour une valeur de 159,9 MD contre 31,5 mille tonnes et une valeur de 147 MD en 2016, soit une baisse de 6,3% en termes de quantité et une hausse de 8,8% en termes de valeurs.

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a augmenté de 29,9% entre les deux années avec respectivement +250,5 MD en 2017 et +192,9 MD à fin 2016.

*NB : Les chiffres de l'année 2017 sont préliminaires.
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.*



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

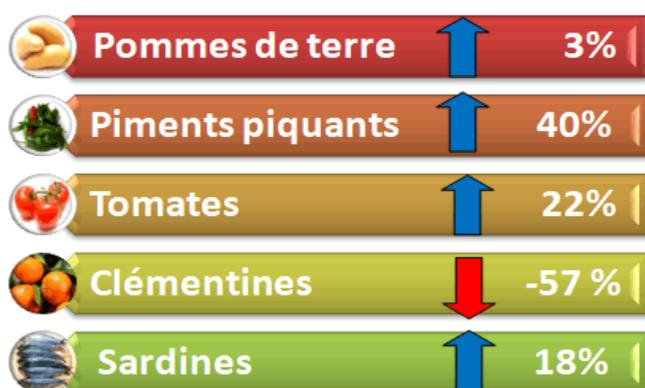
Mercuriale de Bir El kassa (Janvier 2018)

Evolution de l'offre globale Janvier 2018/Janvier 2017

- Augmentation de l'offre globale des légumes (+48,6%)
- Diminution de l'offre globale des fruits (-6%)
- Diminution de l'offre globale des produits de la mer (-12%)

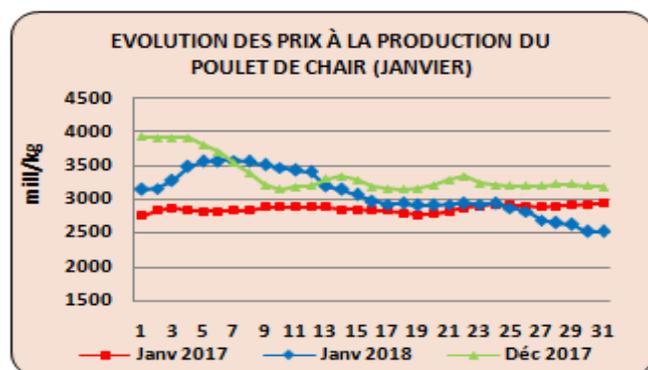
Evolution de l'offre des principaux produits

Evolution des prix des principaux produits



FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

Poulet de chair

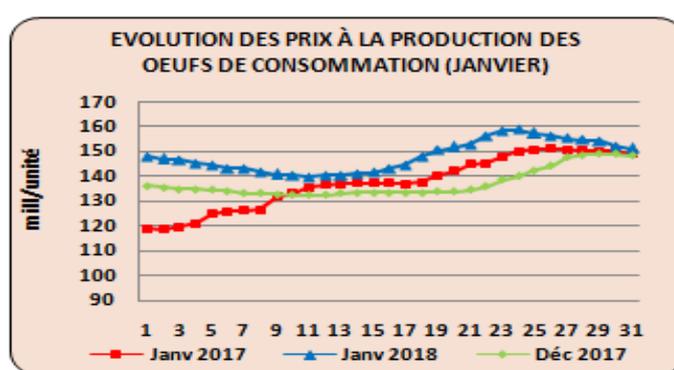


Après avoir enregistré une légère hausse durant la première semaine du mois affichant un maximum de 3572 mill/kg le 07/01/2018, les prix à la production du poulet de chair ont fléchi de 29,5% pour clôturer le mois de janvier 2018 à 2520 mill/kg. Le prix moyen mensuel a toutefois augmenté de 8% par rapport à celui de janvier 2017 (3084,3 mill/kg contre 2857,5 mill/kg).

Par rapport à décembre 2017, les prix de janvier ont été inférieurs au cours du mois sauf pour la période s'étalant du 07/01/2018 au 12/01/2018 où ils ont été supérieurs, d'où un prix moyen en baisse de 8,1% soit 3084,3 mill/kg contre 3357,4 mill/kg en décembre 2017.

Source : ONAGRI d'après le GIPAC.

Œufs de consommation



Les prix à la production des œufs de consommation au cours du mois de janvier 2018 ont connu trois phases :

- Une première phase baissière passant de 148,1 mill/œuf le 01/01/2018 à 139,9 le 11/01/2018 ;
- Une deuxième phase où on observe un rebondissement à la hausse pour atteindre le maximum du mois avec 158,9 mill/œuf à la date du 24/01/2018 ;
- Une dernière phase où on note une baisse progressive des prix clôturant le mois à 151.1 mill/œuf.

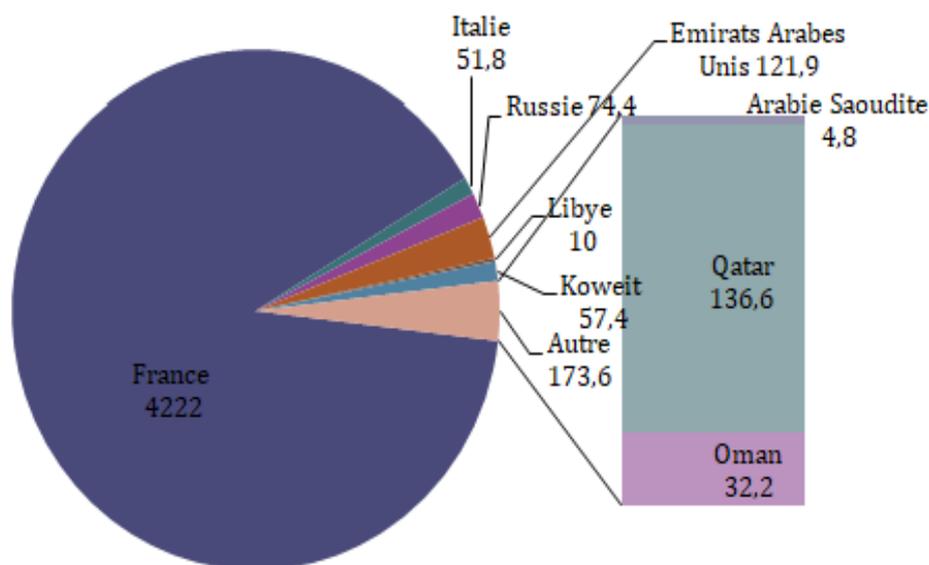
La moyenne enregistrée au cours de janvier 2018 a augmenté de 7,6% par rapport à celle du même mois de l'année 2017 (148,1 mill/unité contre 137,6 mill/unité).

Par rapport à décembre 2017 (137,2 mill/unité), le prix moyen a augmenté de 7,9%.

INFO-AGRI

Etat d'avancement des exportations d'agrumes (du 01 octobre 2017 au 01 février 2018)

La campagne d'exportation des agrumes (du 01 octobre 2017 au 01 février 2018) a été marquée par une baisse de volume de 25,2% par rapport à la même période de l'année précédente.



Exportations des agrumes par destination (en tonnes)

Source: GIFruit

L'analyse des exportations par destination durant cette période fait ressortir que la France demeure le principal destinataire malgré une baisse de 27,6% toutes variétés confondues (4222 tonnes contre 5834 tonnes). Concernant nos partenaires des pays arabes on distingue une nette évolution surtout avec le Qatar (12,8%) ainsi que d'autres pays tels que le Koweït, Oman, les d'Emirats Arabes Unis et l'Arabie Saoudite. Néanmoins la France

reste la principale destination des Maltaises avec 4167 tonnes (98,7%).

La structure de l'exportation d'agrumes durant la même période montre un recul des Maltaises de 27.2% et du citron de 52,5 et une évolution positive pour la variété Navel et la Clémentine avec respectivement 146,5% et 67,1%.

	2017	2018	Variation
Maltaise	5735,8	4175,8	-27,2%
Citron	272,8	129,7	-52,5%
Clémentine	128,1	214	67,1%
Mandarine	33,7	35,9	6,5%
Navel	41,1	101,3	146,5%

Source : Calculs ONAGRI d'après le GIFruit

Importation des céréales

La Tunisie a acheté le 25/01/2018, 100 mille tonnes de blé dur au prix moyen de 309.69 Dollars/ tonne (735,467 DT/T). Ces quantités devraient arriver aux ports tunisiens durant mars et avril 2018. Le prix du blé dur importé est inférieur de 14.53 dinars/tonne soit

(-1,93%) par rapport au prix du local (750 DT/T pour la récolte 2017). Par rapport à l'achat précédant au mois de décembre 2017, le prix a augmenté de 13,02 dollars/tonne, soit 4,39% .

produit	Quantité (1000T)	Prix (dollars/T)		différence		Comparaison entre les prix local et l'importé en DT/T			
		15/12/2017	26/01/2018	dollars	%	local	importé	différence	%
Blé dur	100	296,67	309,69	+13,02	+4,39	750	735,46	-14,53	-1,93

Source: Office des Céréales

Des crédits pour les agriculteurs du Nord

Des crédits complémentaires destinés aux grandes cultures pour la saison 2017-2018 seront accordés aux agriculteurs du Nord. Ces crédits représentent 80% des coûts de traitement et d'acquisition d'engrais, a annoncé, le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche. La Banque Nationale Agricole (BNA) a décidé d'octroyer 191 dinars par hectare dans la zone 1 (régions humides et semi-humides) et pour les céréales irriguées, et 172 dinars par hectare dans la Zone 2 qui comprend les régions semi-arides.

Ces crédits visent à assurer la réussite de la saison des grandes cultures à travers le financement des opérations d'épandage d'engrais et de traitement des mauvaises herbes et des maladies des céréales. Les agriculteurs désireux de bénéficier des crédits complémentaires des grandes cultures peuvent contacter les filiales régionales de la BNA ou visiter le site web du ministère pour plus d'informations.

Source: africanmanager.com.

Tunisie : 33MDT pour la régulation de la filière lait

Les ministères de l'agriculture et du commerce se sont engagés, à mobiliser 33 millions de dinars (MD) au profit du programme de régulation de la filière laitière qui a enregistré, en 2017, une croissance aux niveaux du séchage et de l'exportation.

Le programme de régulation consacre 20 MD au stockage (55 millions de litres), 6 MD au programme de séchage (20 millions de litres de lait soit environ 1500 tonnes) et 7 MD concernant le programme d'exporta-

tion du lait stérilisé. Les prévisions tablent sur l'exportation de 40 millions de litres.

Le gouvernement a adopté, en 2017, une augmentation de 60 millimes au niveau du prix d'achat du litre de lait frais pour atteindre 766 millimes, outre l'octroi au programme d'appui aux centres de collecte qui ont adhéré au programme, d'une prime spécifique aux alentours de 10 millimes pour le litre de lait refroidi et transformé.

Source: africanmanager

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires reste stable

L'Indice FAO des prix mondiaux des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 169,5 points en janvier 2018 (base 100 en 2010), soit un niveau pratiquement égal à celui de décembre 2017 mais inférieur de près de 3% au niveau de janvier 2017. Les prix des céréales et des huiles végétales se sont raffermis en janvier, mais ceux des produits laitiers et du sucre ont été dans l'ensemble plus faibles et les cours de la viande sont demeurés stables.

- L'Indice FAO des prix des céréales a été en moyenne de 156,2 points en janvier, soit une augmentation de près de 2,5% (4 points) par rapport à décembre et de 6,3% par rapport à janvier 2017. Malgré l'abondance des stocks, les prix du blé et du maïs se sont maintenus sous l'effet de l'affaiblissement du dollar des États-Unis et des inquiétudes soulevées par les conditions météorologiques. Les prix internationaux du riz ont continué de se raffermir en janvier, principalement du fait de la reprise de la demande en Asie.

- L'Indice FAO des prix des huiles végétales affichait une valeur moyenne de 163,1 points en janvier, soit un niveau presque identique à celui de décembre. Les hausses modérées des prix de l'huile de palme ont été compensées par le fléchissement des prix des autres huiles, notamment les huiles de tournesol et de colza. Les cours internationaux de l'huile de palme se sont renforcés à mesure que la demande mondiale d'importations augmentait, au moment même où la diminution de la production saisonnière était imminente en Asie du Sud-Est. En revanche, les prix de l'huile de colza ont subi des pressions en raison d'une offre excédentaire dans l'Union européenne et de disponibilités plus importantes que prévu en Amérique du Nord et en Australie, tandis que les prix de l'huile de tournesol ont subi les effets de l'atonie de la demande mondiale d'importations.

- L'Indice FAO des prix des produits laitiers a été en moyenne de 179,9 points en janvier, soit une baisse de 2,4% (4,5 points) par rapport à décembre 2017. Bien que cette diminution ait poussé l'indice à la baisse pour

le quatrième mois consécutif, il demeure supérieur de 41% à son creux d'avril 2016. Au cours du mois, les cours internationaux du beurre et du fromage ont diminué, tandis que ceux du lait en poudre ont augmenté. L'abondance des approvisionnements en lait dans l'hémisphère Nord et en Australie a fortement influé sur les prix mondiaux des produits laitiers et a notamment entraîné les prix du beurre et du fromage à la baisse. Toutefois, l'éventualité que la production laitière saisonnière en Nouvelle-Zélande soit inférieure aux prévisions a soutenu les prix du lait entier en poudre. Les prix du lait écrémé en poudre ont également augmenté, principalement en raison de la forte demande à l'importation.

- L'Indice FAO des prix de la viande affichait une valeur moyenne de 170,6 points en janvier, soit un niveau pratiquement identique à sa valeur légèrement révisée de décembre 2017. L'indice est supérieur de 7,4% à sa valeur de janvier 2017 et inférieur de 19,5% à son niveau record, atteint en août 2014. Les cours internationaux de la volaille et de la viande porcine ont continué de baisser en raison de la hausse des disponibilités à l'exportation, dans un contexte marqué par une faible demande à l'importation. Les prix de la viande bovine ont légèrement augmenté, du fait de la diminution de l'offre en provenance de l'Océanie. Les prix de la viande ovine ont eux aussi augmenté, soutenus par une forte demande internationale, notamment en provenance d'Asie et du Moyen-Orient.

- L'Indice FAO des prix du sucre a été en moyenne de près de 201 points en janvier, en recul de 1,6% (3,2 points) par rapport à décembre et de pas moins de 30,4% par rapport au mois correspondant de l'année dernière. Les cours internationaux du sucre ont continué de subir une pression à la baisse, principalement en raison des bons résultats de la production dans les principaux pays producteurs et, par conséquent, de l'abondance des disponibilités à l'exportation.

Source : FAO.

Vols dans les exploitations: un système d'alerte par SMS en France

La convention signée en 2014 pour favoriser la sécurité dans les fermes vient d'être complétée par un avenant prévoyant un dispositif par messages.

Si le nombre d'actes de délinquance commis dans les exploitations agricoles n'est pas nécessairement croissant, chaque fait serait désormais plus conséquent, plus « technique », et préjudiciable pour les professionnels, selon la chambre d'agriculture. En Loir-et-Cher, la sécurité des fermes a fait l'objet d'une réflexion qui s'est soldée, au printemps 2014, par la signature d'une convention entre la préfecture, la gendarmerie et la chambre d'agriculture. Ce dispositif vient d'être approfondi, enrichi, par un système d'alerte par SMS (*).

Fonctionnant au moyen d'une plateforme comportant des données sur les professionnels inscrits – emplacement géographique, filière de production, etc. –, ce dernier doit permettre aux agriculteurs, en fonction de leur « profil », d'être informés des vols recensés et diffusés par les forces de l'ordre. Les infractions ciblées sont,

notamment, les vols de tracteurs, de fuel, d'animaux, de matériel, de produits phytosanitaires.

A l'occasion de la ratification de l'avenant, le président de la chambre d'agriculture départementale a indiqué qu'« Alerte agri 41 » compte, pour l'heure, 120 adhérents, tous incités à signaler rapidement les événements dont ils sont victimes. Le projet ne consiste pas à « remplacer » les gendarmes, mais à se poser « en renfort », en vue d'une plus grande réactivité. Trois militaires ont été formés, la chambre d'agriculture assurant, elle, le fonctionnement de la plateforme.

Le président de la FDSEA a, par ailleurs, émis son souhait de progrès concernant le « quadrillage » du territoire et la surveillance vidéo, appelant en outre à la « complémentarité » avec les départements limitrophes.

(*) *Le Loir-et-Cher est le deuxième département de la région à avoir adopté un outil semblable.*

Source: www.lanouvellerepublique.fr



Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis

Site Web: <http://www.onagri.tn>

Téléphone (+216) 71 801 055/478

Télécopie : (+216) 71 785 127

E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn